Année académique 2018 - 2019 Catégorie Sociale

# Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
**HELHa Campus Montignies (HD)** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
**HELHa Louvain-la-Neuve** Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 12 Méthodologie du travail social 1 et activités d'intégration professionnelle 1 | | | |
|---|---|---|---|
| Code | SOAS1B12AS | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 17 C | Volume horaire | 228 h |
| Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE | HELHa Campus Mons<br>**Daniel SINNESAEL** (daniel.sinnesael@helha.be)<br>Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be)<br>Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be)<br>Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be)<br>Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be)<br>Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be)<br>Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be)<br>Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be)<br>Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be)<br>Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be)<br>Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be)<br>Eric GENOT (eric.genot@helha.be)<br>Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be)<br>Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be)<br>Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be)<br>Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be)<br>Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be)<br>Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be)<br>Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be)<br>Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be)<br>Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be)<br>Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be)<br>Florence PIRE (florence.pire@helha.be)<br>Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be)<br>Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)<br>Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be)<br>Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be)<br>HELHa Campus Montignies<br>**Sabine VASSART** (sabine.vassart@helha.be)<br>Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)<br>Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be)<br>Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be)<br>Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be)<br>HELHa Campus Montignies (HD)<br>**Valérie COUTEAU** (valerie.couteau@helha.be)<br>Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)<br>Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be)<br>Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be)<br>HELHa Louvain-la-Neuve<br>**Astrid LIONNEZ** (astrid.lionnez@helha.be) | | |

| | |
|---|---|
| | Véronique ALBERT (veronique.albert@helha.be)<br>Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be)<br>Bernadette COLLET (bernadette.collet@helha.be)<br>Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be)<br>Mireille RADERMECKER (mireille.radermecker@helha.be)<br>Grégory VAN DE PUT (gregory.van.de.put@helha.be)<br>Patrick VAN LAETHEM (patrick.van.laethem@helha.be)<br>Benoît LOBET (benoit.lobet@helha.be) |
| Coefficient de pondération | 170 |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français |

# 2. Présentation

## *Introduction*

Cette unité d'enseignement vise à montrer aux étudiants que la profession d'assistant social nécessite une clarification et une mise au travail de son cadre de référence, ainsi que l'appropriation d'outils et de méthodes nécessaires à l'intervention sociale.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS1 La mise en place des conditions favorisant l'émergence, la restauration et le renforcement du lien social avec et entre les différents acteurs à tous les niveaux.

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

## *Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)*

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés

7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés

7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.4 Développer la créativité.

### *Acquis d'apprentissage visés*

I. Amorcer un questionnement à propos des pratiques et des contextes dans lesquels elles s'inscrivent
II. Découvrir et mettre en débat ses valeurs, ses croyances et ses préjugés
III. Repérer et expliquer les attitudes, techniques, outils et méthodes qui permettent d'instaurer une relation d'aide avec les personnes, les groupes et les communautés
IV. Organiser l'ensemble de ses informations, observations et expériences afin de les rapporter de manière pertinente
V. Articuler les dimensions théoriques et pratiques de la formation

### *Liens avec d'autres UE*

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| SOAS1B12ASK + HELHa Campus Mons | AIP 1 (stage 1 et supervisions) | 144 h / 10 C |
| SOAS1B12ASC | Méthodologie | 24 h / 2 C |
| SOAS1B12ASD + HELHa Campus Montignies | Travail social | 60 h / 5 C |
| SOAS1B12ASE | Contexte et enjeux pour l'action | 30 h / 2.5 C |
| SOAS1B12ASF | Communication et travail social | 30 h / 2.5 C |
| SOAS1B12ASG + HELHa Campus Montignies (HD) | Atelier d'écriture en travail social | 24 h / 2 C |
| SOAS1B12ASH | Contexte et enjeux pour l'action | 30 h / 2.5 C |
| SOAS1B12ASI | Communication et travail social | 30 h / 2.5 C |
| SOAS1B12ASJ + HELHa Louvain-la-Neuve | Atelier d'écriture en travail social | 24 h / 2 C |
| SOAS1B12ASA | Travail social et méthodologie | 72 h / 6 C |
| SOAS1B12ASB | Anthropologie religieuse | 12 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 170 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|---|---|---|
| SOAS1B12ASK + HELHa Campus Mons | AIP 1 (stage 1 et supervisions) | 100 |
| SOAS1B12ASC | Méthodologie | 20 |
| SOAS1B12ASD + HELHa Campus Montignies | Travail social | 50 |
| SOAS1B12ASE | Contexte et enjeux pour l'action | 25 |
| SOAS1B12ASF | Communication et travail social | 25 |
| SOAS1B12ASG + HELHa Campus Montignies (HD) | Atelier d'écriture en travail social | 20 |
| SOAS1B12ASH | Contexte et enjeux pour l'action | 25 |
| SOAS1B12ASI | Communication et travail social | 25 |
| SOAS1B12ASJ + HELHa Louvain-la-Neuve | Atelier d'écriture en travail social | 20 |
| SOAS1B12ASA | Travail social et méthodologie | 60 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## *Dispositions complémentaires relatives à l'UE*

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 17/60 du Bloc 1.

**L'UE 12 comporte 2 parties :**

**Partie 1 : Méthodologie du travail social : 84h - 7C**

Cette partie 1 comporte toutes les activités d'apprentissage reprises dans l'UE à l'exception des AIP.

**Partie 2 : AIP 1 (stage 1 et supervisions)** : **144h - 10 C**

Cette partie 2 comporte les AIP.

**Note de la partie « méthodologie du travail social »**

*Louvain-la-Neuve*: Travail social et méthodologie 6C 85.7% - Anthropologie religieuse 1C 14.3%

*Mons:* Méthodologie 2C 28.6% - Travail social et méthodologie 5C 71.4%

*Montignies-sur-Sambre* : Horaire Jour et décalé Contexte et enjeux pour l'action 2.5C 35.7% - Communication et travail social 2.5C 35.7% - Atelier d'écriture en travail social 2C 28.6%

La note de la partie « méthodologie du travail social » est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

La note de cette partie est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas de note de moins de 10/20 dans une activité d'apprentissage composant cette partie et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs -, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant la partie "méthodologie du travail social", la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

***Evaluation du 2e quadrimestre (juin)***

Pour une activité d'apprentissage de la partie « méthodologie du travail social » pour laquelle l'étudiant a obtenu en janvier (session dispensatoire):

- une mention CM, PP,PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage; - une note de 10/20 ou plus : il est dispensé de la matière correspondante et voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de la partie);

- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

***En cas d'ajournement pour la partie « méthodologie du travail social » à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)***

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE, pour une(des) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage; - une note de 10/20 ou plus : il est dispensé de la matière correspondante et voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE);

- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

**Note de la partie « AIP 1 (stage 1 et supervisions)»**

Cette note est fixée à l'issue du 2e quadrimestre. Elle est fixée selon les modalités spécifiques précisées dans le « règlement des stages » du département.

***En cas d'ajournement à l'évaluation du 3$^{e}$ quadrimestre***

**Une note d'échec dans la partie « AIP 1»** peut faire l'objet d'une remédiation entre la délibération du 2e quadrimestre et la délibération du 3e quadrimestre dans les situations où elle peut prendre comme modalité la réalisation et/ou l'approfondissement de travaux. Par contre, pour des raisons impératives d'organisation, une note d'échec en Activités d'intégration Professionnelle ne peut donner lieu à remédiation quand un complément de stage

ou un nouveau stage supervisé est nécessaire. Dans ce cas, la note d'échec est reportée comme telle pour la délibération du 3e quadrimestre.

**Note globale de l'UE 12 Méthodologie du travail social 1 et Activités d'intégration professionnelle 1**

**Partie 1** : Méthodologie du travail social - 7C - 41.2%

**Partie 2** : AIP 1 (stage 1 et supervision) - 10C - 58.8%

La note globale de l'UE 12 s'obtient par addition des notes pondérées obtenues dans les 2 parties.

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas de note de moins de 10/20 dans une des deux parties composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs -, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des parties composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

# Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Méthodologie | | | |
|---|---|---|---|
| Code | 7_SOAS1B12ASC | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 24 h |
| Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants | **Daniel SINNESAEL** (daniel.sinnesael@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | | 20 | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | |

## 2. Présentation

### *Introduction*

Le cours de méthodologie vise à montrer que la profession d'AS nécessite méthode et rigueur. L'observation et l'écoute sont deux outils indispensables à l'établissement d'une relation d'aide et dans la résolution d'une situation-problème. « Un As ne peut ni dire ni faire sans observation et sans écoute ». Pour être à l'écoute des autres, il faut également être à l'écoute de soi et de ses pré-construits.

### *Objectifs / Acquis d'apprentissage*

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

-définir les obstacles et les enjeux d'une observation et d'une écoute professionnelle.

-repérer et expliquer les attitudes et techniques qui permettent d'établir une relation d'aide .

-d'entamer la construction de son identité professionnelle en interrogeant ses capacités d'écoute et d'observation professionnelle.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### *Contenu*

Chapitre 1 : L'observation

a- Définitions

b- Balises

*Processus de distanciation

*Pré-construits

*Langage non-verbal

c-Différentes étapes du processus d'observation

Chapitre 2 : L'écoute

a- Définitions

b- Attitudes et techniques facilitantes et bloquantes

c- Différents types d'écoute

### *Démarches d'apprentissage*

- Approche inductive
- Approche par situation-problème
- Jeux de rôle
- Travail de groupes

### *Dispositifs d'aide à la réussite*

Articulation théorie-pratique sur base d'exercices tout au long du cours.

### *Ouvrages de référence*


- Artaud J., L'écoute:attitudes et techniques, Ed.Chronique sociale,Lyon, 2003,185p
- Petit Collin C.,Apprenez à écouter,Ed. Jouvence,2006,120p
- Salomé J.,Relation d'aide et formation à l'entretien,Ed.Septentrion,Villeneuve d'Ascq,2011,242p
- Vanesse A., Ecouter l'autre tant de choses à dire,Ed.Vie ouvrière,Lyon, 1989,94p
- Pratiques d'écoute, L'Observatoire, n°5/50 2006
- Peretz H., Les méthodes en sociologie : l'observation, Ed. La découverte, Paris,1998,122p
- Spiegelstein J.,Hatzfeld M., Méthodologie de l'observation sociale. Comprendre,évaluer,agir,Ed. Dunod,2000,188p


### *Supports*

Notes de cours.

## 4. Modalités d'évaluation

### *Principe*

Travail écrit qui consiste à faire le bilan de sa pratique de l'écoute durant cettre première année. Ce travail est à déposer lors du dernier cours de mai.

La présence aux cours en sous-groupes (G1, G2, G3, G4, G5, G6) est obligatoire et sera évaluée (sauf pour les étudiants en crédit résiduel). Chaque absence injustifiée sera pénalisée par le retrait de 3 points sur la cotation globale de 20 points. Systématiquement, les présences seront prises lors de chaque cours en sous-groupes.

Pour les étudiants en crédit résiduel, l'examen portera sur la matière de l'année en cours.

### *Pondérations*

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Trv | 100 | Trv | 100 |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### *Dispositions complémentaires*

Voir la fiche de l'unité d'enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

# Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Travail social | | | |
|---|---|---|---|
| Code | 7_SOAS1B12ASD | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 5 C | Volume horaire | 60 h |
| Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants | **Ludovic AGNEESSENS** (ludovic.agneessens@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | | 50 | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | |

## 2. Présentation

### *Introduction*

Le cours est une introduction aux repères principaux du Travail Social et à ses Méthodologies.

Au début, un travail sur les représentations sur l'aide fait place ensuite aux définitions envisageant la multiplicité des actions sociales autour de principes communs. Ce cours présente ensuite l'identité évolutive des travailleurs sociaux, des secteurs d'activités, les étapes d'un dossier type, les connaissances à acquérir, les paradoxes et ambiguïtés, le sens et les valeurs, les repères objectifs et subjectifs, ... Les préparations du questionnement et de l'organisation des séminaires-visites s'effectue partiellement dans ce cours. L'étudiant est amener à se rendre compte du rôle d'acteur de changement social tant sur le plan de l'individu, du groupe, de la communauté, en fonction d'éléments de réalité pour atteindre des valeurs précises.

Le cours met en application les concepts rencontrés via la participation et la création de projets sociaux sur le campus.

### *Objectifs / Acquis d'apprentissage*

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :
1. Connaissance : définir, identifier et énumérer les concepts expliqué au cours.
2. Compréhension : décrire une étape d'une méthodologie avec les concepts précis.
3. Application : utiliser les repères, les outils réflexifs, participer à une action sociale sur le campus.
4. Analyse : distinguer les nuances quant aux concepts semblables.
5. Synthèse : rédiger en une ligne un élément précis du cours.
6. Evaluation : justifier le motif d'une réponse concernant une connaissance à acquérir.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### *Contenu*

1. Représentations
2. Définitions de l'aide sociale, de l'action sociale
3. Identité professionnelle de l'AS,
4. Histoire des écoles sociales
5. Séminaires-visites : préparation
6. Connaissances à acquérir
7. Principes
8. Etapes du dossier- type
9. CPAS et RIS
10. Logement
11. Pauvreté
12. Allié Ambigu
13. Valeurs de participation et solidarité

Méthodologies de base : cybernétique, buts/moyens, fait/opinion/sentiment, 10 étapes du dossier, application des apprentissages via des projets sociaux sur le campus.

### *Démarches d'apprentissage*

Approche déductive à partir d'articles et reportages.
Approche inductive à partir de concepts et définitions.
Cours magistral pour la transmission de connaissances.
Emploi de nouvelles technologies pour Internet.
Travail en sous-groupe pour les analyses et synthèses de film.
Activité extérieure en fonction de programmations culturelle et sociale.
Approche interactive, participative entre les étudiants et l'enseignant, ainsi que des intervenants.
Intervention de personnes ressources extérieures

### *Dispositifs d'aide à la réussite*

Relation pédagogique « monitoring » pour assurer la compréhension des points abordés.
Temps de question- réponses après chaque heure de cours.
Liens avec le service propédeutique.

Temps de paroles en début de cours concernant le cours précédent.

### *Ouvrages de référence*

Bibliographie complète fournie dans le syllabus.

### *Supports*

DVD, Presse écrite, Internet, personnes ressources, notes de cours, tableau, syllabus, portefeuille de lecture, ...

## 4. Modalités d'évaluation

### *Principe*

L'évaluation de janvier et l'examen de juin sont écrits
L'évaluation de janvier vaut pour 50% et est dispensatoire.
L'examen de juin vaut pour 50%.
Les modalités d'examen sont expliquées au cours.

NB: pour les étudiants en crédit résiduel, l'examen portera sur la matière de l'année en cours.

### *Pondérations*

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Eve | 50 | Exe | 50 | Exe | 100 |

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### *Dispositions complémentaires*

Principe général : la note de cette activité d'apprentissage est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes parties qui la composent.

Exceptions 1.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (Zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des parties de l'activité d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la session pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie).

Même modalité pour septembre. L’étudiant représentera uniquement la partie échouée.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Sociale

# Bachelier : assistant social

**HELHa Campus Mons** 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| AIP 1 (stage 1 et supervisions) | | | |
|---|---|---|---|
| Code | 7_SOAS1B12ASK | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 10 C | Volume horaire | 144 h |
| Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants | **Daniel SINNESAEL** (daniel.sinnesael@helha.be)<br>Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be)<br>Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be)<br>Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be)<br>Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be)<br>Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be)<br>Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be)<br>Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be)<br>Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be)<br>Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be)<br>Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be)<br>Eric GENOT (eric.genot@helha.be)<br>Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be)<br>Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be)<br>Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be)<br>Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be)<br>Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be)<br>Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be)<br>Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be)<br>Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be)<br>Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be)<br>Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be)<br>Florence PIRE (florence.pire@helha.be)<br>Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be)<br>Daniel SINNESAEL (daniel.sinnesael@helha.be)<br>Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)<br>Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be)<br>Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | | 100 | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | |

## 2. Présentation

### *Introduction*

Le stage de 1ère année vise, avant tout, une prise de conscience des réalités sociales. Sans effectuer d'intervention sociale proprement dite, les étudiants sont toutefois amenés à collaborer au travail d'une équipe professionnelle et à participer à diverses activités afin d'acquérir et de développer leurs capacités relationnelles. Ce stage d'observation-participation permet aux étudiants de découvrir une structure institutionnelle, une équipe de travail, les bénéficiaires et eux-mêmes en tant qu'acteurs. Ils sont amenés, par rapport à ces 4 axes, à rechercher des informations, à les questionner et à les analyser par une mise en relation des problématiques rencontrées, de leurs réflexions et de l'enseignement issu de leur terrain, des supervisions et des cours. Les différentes capacités énoncées sont visées dès la première année bien qu'elles soient réellement acquises en fin de cursus. Il s'agit d'un apprentissage progressif qui débute dès leur première expérience de terrain.

### *Objectifs / Acquis d'apprentissage*

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

Interagir avec son milieu professionnel. Pour cela, il sera à même de :
- Aborder et solliciter les différents intervenants
- Accompagner les intervenants dans les différentes interventions et y participer
- Faire sa place dans le respect des limites professionnelles et personnelles

Etablir une communication professionnelle. Pour cela, il sera à même de :
- Recueillir et traiter des informations
- Rédiger et synthétiser
- Argumenter
- Tant par écrit qu'à l'oral
- Identifier le langage propre au secteur d'intervention
- Adapter son langage au public

Connaitre le contexte institutionnel. Pour cela, il sera à même de :
- Identifier et relater le fonctionnement de l'institution
- Identifier les instances de tutelle et la législation propre au secteur
- Etablir un lien entre les objectifs et les moyens institutionnels
- Repérer l'environnement local au niveau géographique et socio-culturel
- Repérer les éventuels décalages entre le cadre théorique et le contexte pratique
- Saisir les opportunités au sein de l'institution et /ou ailleurs pour améliorer ses connaissances

Analyser des situations sociales tant à un niveau individuel, que collectif. Pour cela, il sera à même de :
- Identifier les caractéristiques et les conditions de vie du public
- Reconnaitre les difficultés rencontrées par le public
- Etre réceptif aux problèmes humains
- Décoder les besoins

Saisir les opportunités au sein de l'institution et /ou ailleurs pour améliorer ses connaissances

Etablir des relations professionnelles avec les bénéficiaires. Pour cela, il sera à même de :
- Respecter les personnes, prendre du recul
- Respecter les règles de déontologie et le secret professionnel

Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et/ou les communautés un processus d'intervention. Pour cela, il sera à même de :
- Prendre part à des actions spécifiques au sein de l'institution
- Organiser et négocier la réalisation de certaines tâches

Questionner sa pratique. Pour cela, il sera à même :
- S'exprimer et s'interroger sur les faits observés
- Distinguer les faits, opinions, sentiments et attitudes

En fonction des situations vécues et rencontrées, et tout au long de son cursus, l'étudiant sera également capable de travailler la question des émotions. Pour ce faire, il sera à même de :
- Identifier, comprendre ses émotions
- Reconnaitre leur influence, les exprimer,
- Les maitriser et/ou les utiliser pour guider les interventions et les relations avec les autres

Il sera également poussé à développer sa confiance en lui et donc à valoriser ses savoirs, savoir- faire et savoir-être ; développer ses compétences, et à s'affirmer.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### *Contenu*

L'étudiant est plongé dans une réalité de travail durant une période de 20 jours.

Il s’agit d’un stage d’observation-participation.

### *Démarches d'apprentissage*

Durant sa pratique professionnelle, l’étudiant est encadré par deux référents : un chef de stage et un superviseur.

Après 10 jours de stage, l’étudiant participe à une 1ère supervision collective, temps d’échanges, de réflexions et de distanciation par rapport à sa pratique. Un écrit préparatoire est demandé avant chaque supervision ainsi qu’un compte rendu à l’issue de celle-ci.

Il retourne ensuite en stage durant 10  jours.

A l’issue du stage, deux supervisions sont planifiées. Chaque supervision aborde des dimensions différentes de la pratique professionnelle.

### *Dispositifs d'aide à la réussite*

Des cercles d’études menés par les responsables d’année abordent toutes les dimensions su stage.(définition et caractéristiques du stage de 1ère, modalités d’évaluation, rapport de stage,…)

Après chaque supervision et afin que l’étudiant puisse se situer, il reçoit un feed back de son superviseur concernant sa préparation écrite et  sa participation orale.

Après la 1ère supervision, un contact téléphonique entre le superviseur et le chef de stage permet une évaluation à mi-stage.

Des grilles d’observation sur l’institution, les bénéficiaires et l’équipe de travail permettent à l’étudiant d’approfondir son questionnement.

Après lecture du rapport de stage par le superviseur, une rencontre est prévue afin d’identifier les forces et les faiblesses de l’étudiant.

### *Ouvrages de référence*

**Néant**

### *Supports*

Le dossier pédagogique reprend l’ensemble des informations utiles (critères  d’évaluation, convention, grilles d’observation,…).

## 4. Modalités d'évaluation

### *Principe*

Evaluation formative basée sur une expérience de terrain. La cotation sera attribuée de la façon suivante : 50 points pour la pratique professionnelle, c'est-à- dire 3 supervisions collectives comprenant une préparation écrite et une participation orale, active de l'étudiant et 30 points pour le rapport de stage dont 10 points pour la forme et 20 pour le fond.

**La note de cette activité d'apprentissage se calcule en faisant la moyenne entre les points du stage (50 points) et les points du rapport (30 points). En juin, si la note du rapport est inférieure à 15/30, la moyenne ne sera pas effectuée.  C'est la note de l'échec (ou la note la plus faible, si le stage devait être lui aussi en échec) qui sera portée au relevé de notes pour cette activité d'apprentissage.**

**Le rapport sera à refaire en seconde session et sera évalué en fonction du respect des consignes d'amélioration données par le superviseur et apportées au rapport.**

**En septembre, la moyenne arithmétique sera faite entre le stage et le rapport à nouveau déposé.**

**Un stage en échec en première session n’est pas remédiable en seconde session.**

**L'étudiant qui ne déposera pas son rapport en 2e session obtiendra une note "PP" pour l'ensemble de la note "AIP".**

### *Pondérations*

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| | | | | | | |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| production journalière | | | Rap + Stg | 100 | | |
| Période d'évaluation | | | | | | |

Rap = Rapport(s), Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 100

## *Dispositions complémentaires*

En cas de passivité de l'étudiant lors de sa recherche de stage (absence aux permanences, absence de feed-back des démarches entreprises, absence de recherche de stage), il sera retiré 3 points sur les 50 attribués à la pratique professionnelle.

En cas d'absence en supervision : si l'absence est couverte par un certificat médical, il n'y a pas de reprogrammation de supervision mais un entretien individuel sur la préparation écrite de l'étudiant. En cas d'absence non justifiée du document préparatoire, l'étudiant se verra refuser à la supervision et 8 points seront retranchés de sa pratique professionnelle. En cas d'absence non justifiée de l'étudiant en supervision,  5 points seront retranchés.

Selon le règlement d'ordre intérieur «  la note attribuée en 1ère session pour les activités professionnelles qui, pour des raisons impératives d'organisation(...) ne peuvent faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, est reportée en 2ème session ... ».La cote de pratique( 50 pts) est donc reportée d'une session à l'autre.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).